

Colmar Un parking aux fondations de pointe

Avant d'accueillir les voitures, le parking de la Montagne-Verte à Colmar (Haut-Rhin) met en œuvre, dans sa phase actuelle de chantier, la fine fleur des techniques de travaux souterrains à mener dans un environnement contraint : sous-sol très perméable constitué de sables et de graviers, nappe phréatique remontant à 3 mètres de profondeur. « Le radier de 7 000 m² se situant à - 10 m, il s'agit donc d'opérer un rabattement de nappe sur une hauteur conséquente de 7 m », explique Anthony Barberi, directeur Est de Keller Fondations spéciales. Une paroi moulée (écran étanche en béton armé) d'une épaisseur de 62 cm assure le soutènement de la périphérie du futur ouvrage. Aux endroits où la nappe affleure, elle est stabilisée par un ensemble de tirants en acier précontraint de 18 m de long.

Un autre impératif consiste à maîtriser le débit de l'eau en fond de terrassement. Pour y parvenir, Keller recourt à sa technique des bouchons injectés, dans une version en gel de silicate. Entre la couche inférieure et les bouchons, l'entreprise installe 400 pieux à la force de traction importante (90 tonnes), qui renforcent la stabilité tout en limitant le besoin de ferrailage du radier.

Voile béton accélérateur. Les travaux de 19,5 M€ HT sous maîtrise d'ouvrage de la Ville (avec Elffage Construction comme mandataire du gros œuvre) doivent de surcroît respecter un délai serré, l'ouverture du parking étant prévue en novembre prochain. Ce qui implique, entre autres, de poser 70 kilomètres de forages en trois mois. « Pour gagner du temps, un voile béton mince a été réalisé. Il permet de mener cette phase de fondations en deux parties simultanées », précise Jérôme Hollinger, chef de projet chez Serue Ingénierie. Une fois les 78 000 m³ de terrassements achevés par Lingenheld TP cette fin avril, l'installation de la structure pourra commencer. Afin de respecter l'objectif de grandes portées de près de 16 m limitant le nombre de piliers, la maîtrise d'œuvre (AEA Architectes et Serue) a conçu une combinaison entre des poteaux dits « brésiliens » et des dalles alvéolaires précontraintes. ● Christian Robischon

Marne Deux collèges à rebâtir

Le conseil départemental de la Marne a voté récemment une autorisation de programme de 22 M€ pour la reconstruction du collège François-Legros sur son site actuel, dans le quartier Croix Rouge, à Reims. Le concours de maîtrise d'œuvre va être lancé pour cet établissement qui pourra accueillir 600 élèves. Concernant un autre collège rémois en quête de reconstruction, Pierre-Brossolette, l'emprise du terrain actuel s'avère insuffisante pour envisager une solution sur site. Dès lors, le département recherche une parcelle ailleurs.

Jusqu'à la rentrée 2020, deux autres collèges de la Marne font l'objet de travaux importants. L'établissement Pierre-Souville à Pontfaverger est en cours de reconstruction (15 M€), tandis qu'une opération de réhabilitation est menée au collège « Université » de Reims (26 M€). ● Frédéric Marais



MICHEL MALCOTTI, ARCHITECTE

Haute-Saône Luxeuil-les-Bains achève ses mutations

Au moment des prochaines municipales, les principaux projets de la mandature actuelle approcheront de leur terme à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône). Ainsi, le quartier dit « du Stade » « aura terminé d'être remodelé en 2021 », annonce le maire Frédéric Burghard. Le réaménagement consiste à densifier et à transformer en un lieu d'habitat et de vie ouvert sur la ville une vaste cité militaire construite après-guerre pour héberger du personnel de la base aérienne 116, et qui se trouve à l'abandon depuis la fin des années 1990.

L'opération, sous maîtrise d'œuvre urbaine d'Etudes Conseils Aménagements (Nicolas Richard), avait débuté par la démolition de 180 logements. Elle accueille la nouvelle gendarmerie depuis 2016. Les chantiers prochains, à partir de cet automne, concerneront 17 maisons des bailleurs Néolia et Habitat 70, ainsi qu'une résidence qu'Habitat 70 développe pour le compte de l'Association hospitalière de Bourgogne-Franche-Comté, dédiée à la santé mentale et à la psychiatrie.

Vestiges romains exhumés. Au centre-ville, l'opération majeure du Centre d'interprétation et d'animation du patrimoine (Ciap) s'achèvera en fin d'année. Le bâtiment regroupera les nouveaux locaux de l'office du tourisme et un espace d'interprétation et de mise en valeur des vestiges d'une villa romaine découverte lors de fouilles archéologiques en 2009. Un abri à la volumétrie calée sur ces vestiges les protégera. L'architecte, Michel Malcotti (agence Malcotti-Roussey), a recherché le mariage de nombreux matériaux : « métal de la charpente tridimensionnelle, bois pour la structure des parois, béton armé des soubassements, vitrage limité aux extrémités est et ouest pour servir la scénographie », énumère-t-il.

L'exiguïté des accès et la présence des vestiges ont généré des contraintes spécifiques au chantier de ce projet de 4 M€ HT, qui a obtenu 70 % de subventions européennes, régionales, départementales et nationales, ces dernières via le Contrat de redynamisation de site de défense. Ce document, signé en 2016 pour compenser par 13 M€ d'investissements la réduction de voilure de la base aérienne, « est aujourd'hui concrétisé aux trois quarts de ses opérations », évalue le maire. ● C. R.